

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE PARTICIPATIONS, Alger

Épisodes précédents :
Société d'électricité nord-africaine (1928-1938)
Société nord-africaine d'investissement (1938-1952)

Société nord-africaine de participations [Desfossés 1956/298]

Mayer (Ch.)(ing.), 298 (pdg Nord-Afr. de particip.), 1207 (pdg Hydro-électrique frse).
Temple (Yves du)(ép. Desmons), 298, (Nord-Afr. de particip.), 1207 (Hydro-électrique frse).
Hydro-électrique française, 298 (Nord-Afr. de particip.).
Rouillard (Mme M.), 298 (Nord-Afr. de particip.), 1207 (Hydro-électrique frse).

Chalvin (J.), 87 (comm. cptes Cie gén. réass.), 89 (comm. cptes Cie gén. réass.-vie), 298 (comm. cptes Nord-Afr. de particip.), 905 (comm. cptes Électrotube Solesmes), 907 (comm. cptes Louvroil-Montbard-Aulnoye), 1207 (comm. cptes Hydro-électrique frse), 1857(comm. cptes Soc. nat. Cameroun).

Fournier (A.), 298 (comm. cptes suppl. Nord-Afr. de particip.), 1207 (comm. cptes suppl. Hydro-électrique frse).

SIÈGE SOCIAL : à Alger, 8, boulevard Baudin. Correspondant en France : Société hydro-électrique française, Paris, 1. rue François-1^{er}. Tél. : ELY. 97-91.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 20 août 1928, sous la dénomination de « Société d'électricité nord-africaine », pour une durée de 50 ans. L'assemblée extraordinaire du 13 juin 1938 a décidé la modification de la dénomination sociale en Société nord-africaine d'investissement, laquelle a été modifiée à son tour en Société nord-africaine de participations le 26 avril 1952.

OBJET : Créée notamment en vue de la construction, entretien et exploitation d'usines et réseaux électriques, soit en Algérie, Tunisie ou Maroc, soit à l'étranger, et d'opérations se rattachant à cette industrie, la société est devenue une affaire de portefeuille. Elle possède des participations dans diverses entreprises. principalement des actions Algériennes de Produits chimiques, Magasins Généraux, Papeteries Navarre, parts Jeumont ainsi que divers immeubles.

CAPITAL SOCIAL : 70 millions, divisé en 28.000 actions A de 2.500 fr. Porté en 1955 de 60 à 70 millions par création de 4.000 actions de 2.500 fr. destinées aux porteurs des parts en échange de leurs titres.

PARTS BÉNÉFICIAIRES : Il a été créé 100.000 parts bénéficiaires, attribuées aux souscripteurs du capital d'origine. Échangées en 1955 à raison de 25 parts contre une action de 2.500 fr.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, puis 4 % de dividende aux actions sur le montant des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Prélèvements facultatifs pour réserves, le solde aux actions.

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital ; le solde aux actions.

PAIEMENT DES COUPONS : Crédit foncier d'Algérie-Tunisie, Paris.

SERVICE DES TITRES ET TRANSFERTS : Hydro-électrique français.

COTATION : Courtiers, actions et part, 118. — Notice SEF : CO 255.

Au 30/9	Produits bruts	Bénéf. nets	Réserves	Bénéf. distrib.	Divid.
1942-43	1.141.430	699.043	459.043	—	—
1943-44	722.061	47.860	47.860	240.000	8 00
1944-45	715.697	692.034	592.034	—	—
1945-46	3.274.011	2.543.807	1.018.362	—	—
1946-47	1.965.554	1.350.169	1.350.169	—	—
1947-48	3.572.767	1.666.581	1.566.531	—	—
1948-49	4.229.659	2.561.167	2.551.167	—	—
1949-50	5.852.246	3.463.003	3.463.003	—	—
1950-51	6.636.046	4.553.602	4.553.602	—	—
1951-52	19.702.823	16.996.029	10.075.826	—	—
1952-53	14.168.082	11.162.223	18.000.000	—	—
1953-54	18.482.670	13.976.303	—	—	—
1954-55	25.079.761	22.630.006	—	—	—

BILANS AU 31 AOUT (En 1.000 francs)

	1951	1952	1953	1954	1955
PASSIF					
Capital	39.000	60.000	60.000	60.000	60.000
Dette flottante	60	27.560	51.942	11	508
Réserves et provisions	74.848	81.366	101.532	105.523	135.822
	113.908	168.926	213.474	165.534	196.330
ACTIF					
Immobilisations	—	26.568	24.958	47.009	46.990
Titres	110.551	138.962	155.709	105.086	117.832
Débiteurs	1.291	318	5.144	1.552	57
Disponible	2.066	3.078	27.663	11.887	31.451
	113.908	168.926	213.474	165.534	196.330